



ÉCOLE PRIVÉE SAINT PIERRE

AUTORISATION DE SORTIE

CLASSE PRIMAIRE 2023-2024

8 rue de Nabécor

54000 Nancy

03 83 35 39 14

A partir du primaire, les élèves sont autorisés à quitter seuls l'établissement.

Pour des raisons de sécurité, nous souhaitons votre autorisation.

Si vous décidez en cours d'année que votre enfant est prêt à rentrer seul, nous vous demandons de nous en informer par écrit.

Je, soussigné(e) M., Mme, Mlle*

autorise / n'autorise pas* mon enfant à
rentrer seul(e) à la maison à 11h40 ou à 16h30.

*Barrer la mention inutile

En dehors de ces autorisations permanentes, seule une autorisation écrite de votre part permettra à une autre personne de récupérer l'enfant.

Indiquez les noms et prénoms des personnes pouvant prendre en charge votre enfant à la sortie des classes et si possible un numéro de téléphone.

Madame,
monsieur.....

Madame,
monsieur.....

Madame,
monsieur.....

Madame,
monsieur.....

Fait à Le

Signatures

